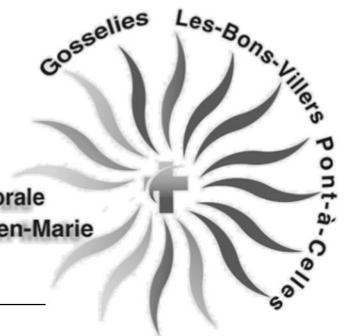


QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 9 et dimanche 10 janvier 2021

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est aussi disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande.

Unité Pastorale
Saint-Mutien-Marie



PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
SECRETARIAT PAROISSIAL Gosselies ☎ 071/35.03.62, Pont-à-Celles ☎ 071/ 84.48.40,
Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants),
☎ 0477/ 46.52.99 et 0498/ 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage),
☎ 071/ 85.19.05 (Thérésina Helguers – intentions de messe)

Trouver sa joie dans le Seigneur

S'il est un mot qui a marqué le temps de Noël qui se termine ce dimanche avec la Fête du Baptême du Seigneur, c'est bien le mot « joie » : joie de Marie et Joseph, joie des bergers, joie d'Anne et Syméon, joie des mages et enfin, joie de Dieu le Père lui-même !

Ce n'est pourtant pas ce que beaucoup retiendront. Au lieu des traditionnels festins, cadeaux et embrassades, ce passage de 2020 à 2021 a surtout été marqué par la peur : peur de la maladie et de la mort, peur de la police et des dénonciations, peur des conséquences économiques encore à venir...

On aurait tendance à l'oublier, mais Marie et Joseph ont aussi connu la peur. C'est pour cela que l'ange Gabriel s'est adressé à chacun d'eux en disant « Ne crains pas » (Luc 1, 30 et Mt 1, 20). Et qu'ont-ils ressenti en voyant les portes se fermer à leur arrivée à Bethléem ? Si leur peur a pu se transformer en joie, c'est parce qu'ils avaient la foi ; une foi qui, comme le rappelle saint Jean dans l'épître de ce dimanche, est « victoire sur le monde » (1 Jn 5,4).

Pour le peuple de Dieu, malgré la peur, la joie ne fut pas totalement absente, et sans doute même plus profonde que les autres années. Mais de quelle joie parle-t-on ?

Parmi les plaisirs qui nous ont tant manqué durant ces fêtes, il y a ces repas de famille, où l'on savoure un tas de bonnes choses qui nous font envie le reste de l'année. Et c'est précisément ces choses dont le prophète Isaïe nous dit qu'il ne faut pas y consacrer nos efforts et notre argent. Non pas qu'il faille s'en

détourner à tout prix ; au contraire, il faut en profiter, mais cela ne doit pas être l'objectif premier.

Car ces plaisirs risquent de nous cacher la véritable joie de Noël, celle d'être aimés de Dieu au point qu'il veut se faire proche de nous, partager notre condition humaine, et dire à chacun de nous, comme à Jésus le jour de son baptême « Tu es mon fils bien-aimé, en toi je trouve ma joie ».



Tout cela peut sembler théorique. Comment en effet se sentir « bien-aimé de Dieu », au moment où une autre de ses créatures nous pourrit à ce point l'existence ?

L'Ancien Testament nous montre l'histoire du Peuple de Dieu comme une alternance de temps d'épreuve et de temps d'insouciance. Et il ne faut pas être un grand connaisseur pour savoir que les temps d'épreuve sont souvent les plus féconds sur le plan spirituel. Comme nous le rappelait notre curé dans ses vœux de Noël et Nouvel-An, il nous appartient de reconnaître dans son apparente absence, la trace d'un Dieu qui nous porte dans

nos moments difficiles.

Et en regardant rétrospectivement les semaines qui viennent de s'écouler, on peut remarquer une série d'initiatives qui n'auraient peut-être pas vu le jour une année « normale » : le partage des crèches et leur mise en évidence dans nos églises, le partage de la flamme de Bethléem, en signe de paix et d'espérance... Ne s'agit-il pas de lumières dans les ténèbres où nous sommes plongés depuis le mois de mars ?

Jean-Luc Detrez

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

Nous mettons tout en œuvre pour que cette rubrique soit la plus complète possible, dans la mesure de ce qui est porté à la connaissance de l'équipe de rédaction, et dans le respect de la Loi sur la vie privée.

NOUVELLES MESURES SANITAIRES IMPACTANT NOS CELEBRATIONS

Petit rappel de l'arrêté ministériel publié au Moniteur Belge du 11 décembre 2020 :

Article 1^{er}. Dans l'article 15 de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, le paragraphe 3 est remplacé par ce qui suit :

« § 3. Un maximum de 15 personnes, les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans accomplis, l'officier de l'état civil et le ministre du culte non-compris, peut être présent aux activités suivantes dans les bâtiments prévus à cet effet :

1° les mariages civils;

2° les enterrements et les crémations, sans possibilité d'exposition du corps;

3° l'exercice collectif du culte et l'exercice collectif de l'assistance morale non confessionnelle et des activités au sein d'une association philosophique-non-confessionnelle.

Les mêmes conditions sont donc applicables à toutes les célébrations et activités qui se déroulent dans nos églises (messes dominicales et de semaine, temps de prière personnelle, baptêmes, mariages et funérailles). Il est fait appel à la compréhension de tous, afin que ces règles puissent être suivies sans que personne ne se sente exclu

Pour les messes dominicales, il vous est demandé de vous inscrire auprès de la personne-relais du clocher ; ceux dont la demande n'a pu être satisfaite seront prioritaires pour la célébration suivante de leur choix.

Vous pouvez contacter les personnes-relais par mail ou par téléphone :

| | | |
|---|--|--------------------------------|
| Buzet (St Martin) | pr.buzet@uprsmm.be | 071/84.04.71 |
| Frasnes-lez-Gosselies (St Nicolas) | pr.frasnes@uprsmm.be | 0497/45.84.30 |
| Gosselies (St Jean-Baptiste et St Joseph) | pr.gosselies@uprsmm.be | 071/35.00.11 |
| Liberchies (St Pierre) | pr.liberchies@uprsmm.be | 0474/77.18.79 |
| Luttre (St Nicolas) | pr.luttre@uprsmm.be | 0474/77.18.79 |
| Mellet (Sts Martin et Mutien-Marie) | pr.mellet@uprsmm.be | 071/85.19.05 |
| Obaix (Ste Vierge) | pr.obaix@uprsmm.be | 0495/70.65.86 |
| Pont-à-Celles (St Jean-Baptiste) | pr.pontacelles@uprsmm.be | 0494/84.17.83 |
| Rèves (St Remi) | pr.reves@uprsmm.be | 071/84.50.61 |
| Rosseignies (Ste Vierge) | pr.rosseignies@uprsmm.be | 0473/42.40.55 |
| Thiméon (St Martin) | pr.thimeon@uprsmm.be | 071/35.10.71 |
| Viesville (St Georges) | pr.viesville@uprsmm.be | 0473/51.89.32 |
| Villers-Perwin (St Martin) | pr.villersperwin@uprsmm.be | 071/85.13.34 0477/46.52.99. |
| Wayaux (Ste Vierge) | pr.wayaux@uprsmm.be | 071/85.34.09 |

Ces informations sont disponibles en ligne sur <http://uprsmm.be/accueil/relais.php>

PROCHAINS BAPTEMES (sous réserve de nouvelles mesures sanitaires)

- Gaspard PAYEN (Mellet, dimanche 10 janvier à 12h45)
- Léo PLENNEVAUX (Villers, samedi 23 janvier à 17h00)
- Alessio MATOT (Thiméon, dimanche 24 janvier à 12h45)

PROCHAINS MARIAGES

Tous les mariages sont reportés à une date ultérieure.

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Louise MOURA (Funérailles à Gosselies-St-Joseph, lundi 11 janvier)
- Marie-José DANDOIS, épouse de Noé DE COSTER (Funérailles à Rosseignies, lundi 11 janvier)
- Ludovic MOTTE, compagnon de Kirby PINON (de Courcelles. Funérailles à Viesville, samedi 9 janvier)
- Michel HEUCHAMPS, époux de Nicole LARCIEL (Funérailles à Rosseignies, jeudi 7 janvier)
- Colette DAGNICOURT, veuve d'André HOCQUET (Funérailles à Gosselies St-Joseph, lundi 4 janvier 2021)

GROUPES DE PRIERE

Le groupe de prière de Buzet reprendra ses réunions hebdomadaires le MARDI 19 JANVIER A 14H.

LES PRÊTRES SONT À VOTRE ÉCOUTE

Si vous souhaitez vous entretenir avec un prêtre pour préparer une confession, ou simplement pour un moment d'échange, n'hésitez pas les appeler. En ce temps de confinement, ils sont plus que jamais à votre écoute :

abbé Emery KENDA : 0468/45.04.41
071/35.03.62
abbé Bruno VANDENBULCKE : 0494/88.45.62
père Patrick BANZE : 0467/71.33.29

CELEBRATIONS ET RENCONTRES PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

L'assemblée est strictement limitée à 15 fidèles. Pour la bonne organisation des messes dominicales, prière de s'inscrire auprès de la personne-relais. Chaque weekend, une messe est enregistrée et diffusée sur <http://uprsmm.be/celeb/messes-video/>

| Tous les jours | | |
|---|-------------------------|--|
| | Buzet | Eglise ouverte tant qu'il fait clair |
| | Mellet | Eglise ouverte de 08h30 à 17h00 |
| Samedi 9 janvier – Baptême du Seigneur | | |
| 17h30 | Buzet | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 18h00 | Villers-Perwin | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 19h00 | Gosselies St-Joseph | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| Dimanche 10 janvier – Baptême du Seigneur | | |
| | Frasnes-lez-Gosselies | Eglise ouverte de 9h30 à 10h30 |
| 9h30 | Mellet | Messe pour Léon Hallez – Messe pour Joëlle Gravy - réservation obligatoire |
| | Rèves | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Thiméon | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 11h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Liberchies | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Pont-à-Celles | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| Mardi 12 janvier | | |
| 18h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe (pas d'adoration en ce moment) |
| Mercredi 13 janvier | | |
| 9h30 | Luttre | Messe |
| | Wayaux | Eglise ouverte de 14h00 à 18h00 |
| Jeudi 14 janvier | | |
| 9h30 | Pont-à-Celles | Messe. Après la messe, église ouverte jusqu'à 11h30 pour la prière personnelle |
| Vendredi 15 janvier | | |
| | Obaix | <i>En raison de travaux de peinture, l'église n'est pas ouverte !</i> |
| Samedi 16 janvier – 2 ^{ème} semaine du temps ordinaire | | |
| 17h00 | Viesville | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 18h00 | Villers-Perwin | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 19h00 | Wayaux | Messe pour Johan Gryspeert - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| Dimanche 17 janvier – 2 ^{ème} semaine du temps ordinaire | | |
| 9h30 | Frasnes-lez-Gosselies | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Luttre | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Obaix Buzet | Messe à Buzet, pour cause de travaux à Obaix - réservation comme pour la messe à Obaix ! |
| 11h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Pont-à-Celles | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Rosseignies | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 16h00 | Pont-à-Celles | Première des Communions pour 4 enfants – Messe réservée aux familles |
| Mardi 19 janvier | | |
| 14h00 | Buzet | Reprise des réunions hebdomadaires du groupe de prière « Amour et Charité » |
| 18h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe (pas d'adoration en ce moment) |
| Mercredi 20 janvier | | |
| 9h30 | Luttre | Messe |
| | Wayaux | Eglise ouverte de 14h00 à 18h00 |
| Jeudi 21 janvier | | |
| 9h30 | Pont-à-Celles | Messe. Après la messe, église ouverte jusqu'à 11h30 pour la prière personnelle |
| Vendredi 22 janvier | | |
| | Obaix | Eglise ouverte de 14h30 à 15h30 - prière et adoration du Saint-Sacrement |
| Samedi 23 janvier – Dimanche de la Parole – Collecte pour la Terre Sainte et les catéchistes en pays de mission | | |
| 17h30 | Buzet | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 18h00 | Villers-Perwin | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 19h00 | Gosselies St-Joseph | Messe et Première des Communions pour 1 enfant - réservation obligatoire |
| Dimanche 24 janvier – Dimanche de la Parole – Collecte pour la Terre Sainte et les catéchistes en pays de mission | | |
| | Frasnes-lez-Gosselies | Eglise ouverte de 9h30 à 10h30 |
| 9h30 | Mellet | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Rèves | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Thiméon | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 11h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Liberchies | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| | Pont-à-Celles | Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais |
| 16h00 | Mellet | Première des Communions pour 3 enfants – Messe réservée aux familles |
| Mardi 26 janvier | | |
| 14h00 | Buzet | Réunion du groupe de prière « Amour et Charité » |
| 18h00 | Gosselies St-Joseph *** | Messe (pas d'adoration en ce moment) |

*** En hiver, les messes prévues à Gosselies St-Jean-Baptiste sont célébrées à St-Joseph (problèmes de chauffage)

LECTURES DU JOUR (Dimanche 10 janvier 2021, Fête du Baptême du Seigneur - Année B)

PREMIÈRE LECTURE (IS 55, 1-11)

Ainsi parle le Seigneur : Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! Même si vous n'avez pas d'argent, venez acheter et consommer, venez acheter du vin et du lait sans argent, sans rien payer. Pourquoi dépenser votre argent pour ce qui ne nourrit pas, vous fatiguer pour ce qui ne rassasie pas ?

Écoutez-moi bien, et vous mangerez de bonnes choses, vous vous régalez de viandes savoureuses ! Prêtez l'oreille ! Venez à moi ! Écoutez, et vous vivrez. Je m'engagerai envers vous par une alliance éternelle : ce sont les bienfaits garantis à David. Lui, j'en ai fait un témoin pour les peuples, pour les peuples, un guide et un chef.

Toi, tu appelleras une nation inconnue de toi ; une nation qui ne te connaît pas accourra vers toi, à cause du Seigneur ton Dieu, à cause du Saint d'Israël, car il fait ta splendeur.

Cherchez le Seigneur tant qu'il se laisse trouver ; invoquez-le tant qu'il est proche. Que le méchant abandonne son chemin, et l'homme perfide, ses pensées ! Qu'il revienne vers le Seigneur qui lui montrera sa miséricorde, vers notre Dieu qui est riche en pardon. Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos chemins ne sont pas mes chemins, – oracle du Seigneur. Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant mes chemins sont élevés au-dessus de vos chemins, et mes pensées, au-dessus de vos pensées. La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer, donnant la semence au semeur et le pain à celui qui doit manger ; ainsi ma parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce qui me plaît, sans avoir accompli sa mission.

CANTIQUE (IS 12, 2, ABCD, 5-6)

R/ Exultant de joie, vous puiserez les eaux aux sources du salut !

Voici le Dieu qui me sauve :
j'ai confiance, je n'ai plus de crainte.
Ma force et mon chant, c'est le Seigneur ;
il est pour moi le salut.

Rendez grâce au Seigneur,
proclamez son nom,
annoncez parmi les peuples ses hauts faits !
Redites-le : « Sublime est son nom ! »
Jouez pour le Seigneur,
il montre sa magnificence, et toute la terre le sait.
Jubilez, criez de joie, habitants de Sion,
car il est grand au milieu de toi, le Saint d'Israël !

DEUXIÈME LECTURE (1 JN 5, 1-9)

Bien-aimés,
celui qui croit que Jésus est le Christ, celui-là est né de Dieu ; celui qui aime le Père qui a engendré aime aussi le Fils qui est né de lui.

Voici comment nous reconnaissons que nous aimons les enfants de Dieu : lorsque nous aimons Dieu et que nous accomplissons ses commandements. Car tel est l'amour de Dieu : garder ses commandements ; et ses commandements ne sont pas un fardeau, puisque tout être qui est né de Dieu est vainqueur du monde. Or la victoire remportée sur le monde, c'est notre foi.

Qui donc est vainqueur du monde ? N'est-ce pas celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ? C'est lui, Jésus Christ, qui est venu par l'eau et par le sang : non pas seulement avec l'eau, mais avec l'eau et avec le sang.

Et celui qui rend témoignage, c'est l'Esprit, car l'Esprit est la vérité. En effet, ils sont trois qui rendent témoignage, l'Esprit, l'eau et le sang, et les trois n'en font qu'un.

Nous acceptons bien le témoignage des hommes ; or, le témoignage de Dieu a plus de valeur, puisque le témoignage de Dieu, c'est celui qu'il rend à son Fils..

ÉVANGILE (MC 1, 7-11)

Alléluia. Alléluia.

Voyant Jésus venir à lui, Jean déclara : « Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde. »

Alléluia.

En ce temps-là, Jean le Baptiste proclamait : « Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi ; je ne suis pas digne de m'abaisser pour défaire la courroie de ses sandales. Moi, je vous ai baptisés avec de l'eau ; lui vous baptisera dans l'Esprit Saint. »

En ces jours-là, Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain. Et aussitôt, en remontant de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe. Il y eut une voix venant des cieux : « Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie. »

© AELF

Prières universelles pour le Baptême du Seigneur

A l'image du serviteur, l'Eglise a pour mission de proclamer la paix et d'accueillir tous les hommes. Qu'elle travaille sans relâche à l'unité de tous ceux qui se réclament d'un même baptême. Seigneur nous t'en prions.

Sur chacun de nous, à notre baptême, l'Esprit est venu et la voix du Père a fait de nous ses enfants. Pour les nouveaux baptisés et tous ceux qui cherchent la lumière, en particulier les jeunes, Seigneur nous te prions.

Dieu notre Père, nous te présentons ceux qui écoutent patiemment la parole de ton Fils bien-aimé. Comme le dit le prophète Isaïe, qu'elle leur apporte un fruit abondant à l'image de la terre fécondée par la pluie et la neige ; donne ainsi le pain à tous les peuples, nous t'en prions.

Seigneur, nous te présentons tous les baptisés. Plonges-les tout entiers dans ta lumière afin que la force de l'Esprit les soutienne dans leur mission de baptisés ; qu'ils rejoignent les attentes des hommes et préparent ainsi l'avenir des Chrétiens, nous t'en prions.